

Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et lutte nationales au Québec

Development of Higher Education in Quebec, Social Classes and National Struggles

Pierre DANDURAND, Marcel FOURNIER and Léon BERNIER

Volume 12, Number 1, avril 1980

Éducation, économie et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001163ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001163ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

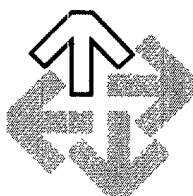
Article abstract

The university in Quebec is analyzed here in its historical role of production of ruling classes, particularly the French-speaking ruling classes. In this perspective the intervention of the Quebec state in the establishment of specialized higher education since the beginning of the century and the crisis in college education after the Second World War are examined. The authors then investigate the educational reform of the 1960's and its implications for higher education. It is concluded that, as regards university education in Quebec, access to different social classes and to French speakers and English speakers has not been modified to any great extent despite this reform.

Cite this article

DANDURAND, P., FOURNIER, M. & BERNIER, L. (1980). Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et lutte nationales au Québec. *Sociologie et sociétés*, 12(1), 101–132. <https://doi.org/10.7202/001163ar>

Développement de l'enseignement supérieur classes sociales et luttones nationales au Québec



PIERRE DANDURAND et MARCEL FOURNIER
en collaboration avec LÉON BERNIER

L'enseignement supérieur constitue de toute évidence une instance importante dans la formation des classes dirigeantes des sociétés industrielles avancées. Même dans le champ proprement économique, l'obtention de titres scolaires est de plus en plus une condition d'accès — non suffisante mais souvent nécessaire — à des postes supérieurs dans les grandes entreprises privées ou publiques¹. Dans les sociétés dépendantes tel le Québec, cette contribution du système d'enseignement supérieur à la formation des classes dirigeantes est très manifeste, mais elle prend une forme et une importance singulière dans la mesure même où cette situation de dépendance implique une inféodation sur le plan économique et que cette inféodation ne trouve sa contre-partie que dans une appropriation du politique et tout spécialement, de l'idéologique ou du culturel comme moyens essentiels de distinction et d'affirmation : les seules positions de pouvoir (et de prestige) facilement accessibles à des autochtones se situent dans le champ politique et dans le champ idéologique ou intellectuel. Quant à la marginalisation même de la moyenne bourgeoisie locale, qui est affaiblie par les pouvoirs économiques étrangers et qui est reléguée à des positions secondaires au sein du processus d'industrialisation, elle s'exprime dans

1. P. Bourdieu, L. Boltanski, et M. de Saint-Martin, « Les stratégies de reconversion », *Information sur les sciences sociales*, XII, 5, 1974, p. 61-113.

divers particularismes du système universitaire : absence de mouvements de réformes au XIX^e siècle, faible articulation entre l'enseignement et la production industrielle et la recherche d'innovations technologiques, faiblesse des enseignements proprement scientifiques, etc.

Mais reflet d'une situation de dépendance, le système d'enseignement universitaire n'en constitue pas moins un instrument de modification des rapports de dépendance : la formation d'une « élite » permet en effet d'assurer la survie du groupe ethnique francophone, d'occuper le champ politique local et aussi d'accroître l'espace limité du champ économique. Et à partir du moment où l'État (provincial) acquiert au plan social et politique une plus grande centralité, le système d'enseignement universitaire, qui est la principale voie d'accès aux postes supérieurs de la fonction publique et parapublique, apparaît un enjeu très important, indissociablement social (ou de classe) et national : mécanisme important de reproduction (ou de reconversion) sociale de fractions de la petite et de la (moyenne) bourgeoisie francophone, l'institution universitaire devient aussi un instrument privilégié de mobilité collective ou de promotion nationale.

Dès lors, la fonction du système universitaire ne se réduit pas à une simple reproduction des classes dominantes ou bourgeoises, ni ne se résume, selon l'analyse économiste de la formation de la force du travail, à la seule qualification d'une main-d'œuvre hautement qualifiée² : toute la difficulté — et aussi le paradoxe — d'un système universitaire tel le système universitaire québécois est de devoir remplir simultanément ces diverses fonctions tout en tentant de modifier les rapports de force entre groupes francophones et anglophones³.

Dans le cadre du présent article, nous analyserons dans une perspective historique le mode de recrutement social des institutions d'enseignement supérieur québécois ou pour être plus précis, les stratégies des diverses classes et fractions de classes (à la fois anglophones et francophones) à l'égard de ces institutions⁴. Quatre aspects du développement du système scolaire retiendront notre attention : 1) l'intervention de l'État et la mise sur pied d'un enseignement spécialisé, 2) le rôle des collèges classiques et la « crise des vocations » 3) la réforme scolaire et la « démocratisation fictive » du système universitaire francophone et 4) les luttes nationales autour de la place des francophones et des anglophones dans le système universitaire québécois. Principalement la période dite de la « révolution tranquille » sera l'objet d'une analyse attentive : cette période marque-t-elle vraiment, comme on l'admet communément, une rupture

2. S. Bowles et H. Gintis, *Schooling in Capitalist America*, New York, Basic Book, 1976.

3. L. Maheu, *Enseignement supérieur et structure sociale : les fonctions sociales de l'Université québécoises*, Paris, EPHE, thèse de troisième cycle, 1974.

4. Notons que les universités québécoises n'ont pas le parfait monopole de la formation d'une main-d'œuvre dite hautement qualifiée. Elles ne contrôlent donc qu'une partie du marché. Une proportion significative, environ 25 %, de cette main-d'œuvre a reçu sa qualification sur le marché universitaire canadien ou mondial. (Voir : Guy Girard et coll., *les Stocks de ressources humaines hautement qualifiées du Québec et la production des universités québécoises*, Étude n° 2, Québec, Office de la langue française, 1978.) S'il y a, c'est bien connu, une mondialisation de l'économie il y a aussi indéniablement une mondialisation spécifique de la diplomation. Ainsi dans un cas comme le Québec qui n'est pas une société de l'extrême centre, le réseau universitaire reste tributaire et dans un état de plus ou moins grande subordination, vis-à-vis des institutions universitaires situées dans des sociétés qui dominent sur le plan économique et culturel.

par rapport à un ordre scolaire antérieur et l'amorce d'une plus grande démocratisation du système d'enseignement universitaire québécois? Nous verrons, sur la base des données recueillies en 1978⁵ auprès de la population étudiante des diverses universités québécoises, que même s'il y a eu un accroissement considérable de cette population, le recrutement social au niveau de l'enseignement supérieur n'a guère changé; tout au plus le système d'enseignement contribue, depuis le début des années 1960, à modifier, partiellement faut-il préciser, la structure des rapports entre les groupes ethniques francophones et anglophones.

L'ÉTAT ET LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE : « L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ »

Jusqu'à la création d'un Ministère de l'Éducation en 1964, le système d'éducation supérieure est demeuré largement sous le contrôle de l'Église catholique et, en ce qui concerne le secteur anglophone, de la minorité protestante: le rôle de l'État apparaît jusqu'alors marginal et supplétif. Il ne faut cependant pas en conclure que durant toute cette période qui va de la fin du XIX^e siècle au début des années 1960, le gouvernement provincial demeure indifférent et inactif dans le secteur de l'enseignement supérieur: celui-ci est au contraire intervenu à plusieurs reprises mais d'une façon ponctuelle et dans le but de favoriser la mise sur pied ou l'organisation d'institutions particulières. De plus, ces interventions ont été habituellement réalisées dans le réseau francophone et dans des secteurs négligés par les responsables de l'enseignement universitaire: principalement dans les divers secteurs de l'enseignement scientifique et aussi dans celui de l'enseignement commercial. Sans transformer immédiatement le visage du système universitaire francophone, de telles actions gouvernementales, qui le plus souvent véhiculent une dimension nationaliste, ont des effets sur le mode de recrutement social des universités puisqu'elles ouvrent la « porte » à des couches sociales qui jusqu'alors n'ont guère utilisé ces institutions dans leurs stratégies de reproduction.

Ainsi, au tournant du siècle à un moment où le développement du capitalisme de monopole et le mouvement de concentration des entreprises risquent d'une part de marginaliser la « moyenne bourgeoisie » francophone⁶ et, d'autre part d'entraîner le déclin de la petite-bourgeoisie traditionnelle (commerçants, petits entrepreneurs, artisans), le gouvernement provincial qui est alors dirigé par Lomer Gouin, entreprend de combler les carences manifestes du système d'enseignement québécois et de l'ajuster aux nouveaux besoins de l'économie: sa réalisation la plus audacieuse, qui suscite des réactions négatives dans les milieux conservateurs et cléricaux, est la création en 1907 de l'École des hautes

5. P. Dandurand, M. Fournier et C. Hétu, *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*, rapport soumis à la Commission d'études sur les universités, Montréal, Département de sociologie, Université de Montréal, 1979. On notera que les informations statistiques concernant les étudiants universitaires québécois en 1978 réfèrent à cette étude. Ces informations ont été recueillies auprès d'un échantillon stratifié de 1617 étudiants inscrits dans différentes universités québécoises.

6. Selon l'expression de J.C. Linteau, R. Durocher et P. Robert, *Histoire du Québec contemporain, 1867-1929*, Montréal, Boréal Express, 1979.

études commerciales. L'on favorise aussi financièrement la mise sur pied à Québec de deux écoles, l'une d'arpentage (1907) et l'autre de foresterie (1910), qui sont toutes deux rattachées à l'université Laval. Et, quelques années plus tard (1922), sont ajoutées au réseau des grandes institutions deux Écoles de beaux-arts, celle de Montréal et celle de Québec : ces écoles ont au début un caractère pratique et apparaissent comme des écoles d'arts appliqués dont l'objectif est de préparer des jeunes à des débouchés tels l'architecture, l'art publicitaire et le professorat en dessin. Enfin, au niveau de l'enseignement secondaire et dans le but de « procurer à nos manufacturiers des producteurs instruits, des chefs d'atelier émérites, des contremaîtres expérimentés et des ouvriers d'élite », le gouvernement du Québec décide en 1907 la création des écoles techniques de Montréal et de Québec, qui reçoivent quelques années plus tard (1911) les premières cohortes d'élèves dans des locaux modernes et bien équipés⁷. Cette initiative est prise au moment même où le gouvernement fédéral se préoccupe de l'enseignement professionnel et met sur pied une commission royale d'enquête sur l'enseignement industriel et technique, qui est présidée par J. W. Robertson, principal du MacDonald College (McGill University) : l'on démontre clairement l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée au Québec et on analyse les conséquences (nécessité d'engager une main-d'œuvre étrangère, faible productivité des ouvriers, perte de matériaux, nécessité d'une surveillance, etc.). Par la suite, sont ouvertes dans les principaux centres industriels du Québec (Shawinigan, Trois-Rivières, Hull, etc.) de nouvelles écoles techniques et aussi quelques écoles spécialisées (école de papeterie, école des textiles, etc.) : se constitue au cours des années 1920 et 1930 un véritable réseau d'enseignement technique (organisation d'une Direction générale de l'enseignement technique, création en 1926 de la revue industrielle technique, etc.). Au début des années 1920, le même gouvernement contribue aussi au développement de l'École polytechnique en augmentant son pouvoir d'emprunt et de plus adopte une loi en vue d'aider financièrement la création de cours commerciaux.

Ces diverses interventions gouvernementales constituent en quelque sorte une véritable réforme scolaire qui, réalisée pièce par pièce, vise une plus grande francisation de divers secteurs de la vie sociale et économique du Québec. « Dans cette province de Québec et dans tout le Canada, notre pays, le plus beau et le plus riche du monde, nous voulons, écrira A. Frigon, ingénieur et directeur de l'enseignement technique, voir nos compatriotes devenir propriétaires de nos ressources naturelles et les maîtres de nos propres industries. Pour nous établir dans ces positions et nous y maintenir, il nous faut lutter fermement sur deux terrains principaux, celui de la finance et celui de la compétence technique⁸. » Le même discours est aussi tenu par d'autres intellectuels francophones qui, associés au gouvernement libéral de L. Gouin, tentent de diffuser le « culte de la compétence » et de lier le « destin du Canada français » au développement du système d'éducation : en particulier Athanase David, Victor Doré et Édouard Montpetit, qui apparaissent comme « les trois hommes de leur génération » et dont le mot d'ordre est « Rien n'est possible sans l'école.

7. Marcel Fournier, *Apprendre à être travailleur*, Montréal, éditions Albert Saint-Martin, 1980.

8. A. Frigon, « À nos lecteurs », *Technique*, vol. 4, n° 1, janvier 1929, p. 1.

Avec l'école tout est possible⁹. » Dans une certaine mesure, il s'agit, sans remettre officiellement en question le contrôle de l'enseignement secondaire et supérieur par le clergé et les communautés religieuses, ni contester ouvertement l'orientation des collèges classiques, de développer un réseau parallèle « d'enseignement professionnel » dans le but, selon les termes d'un manifeste électoral de 1923, de « fournir à notre province une élite intellectuelle et aux fils d'agriculteurs, comme au fils d'ouvriers, d'industriels ou de commerçants, les mêmes avantages de s'instruire¹⁰ ». Dans cette perspective, trois secteurs nouveaux de l'enseignement supérieur sont privilégiés : les sciences commerciales, les sciences pures (et les sciences appliquées) et enfin les sciences sociales. Et à cet égard, l'action d'Édouard Montpetit, cet universitaire qui assume pendant de nombreuses années la responsabilité de secrétaire de l'Université de Montréal, est significative : formé en droit, ce fils d'intellectuel libéral, qui délaisse la carrière juridique pour se donner une formation en sciences sociales à l'École des sciences politiques de Paris, participe en effet à la mise sur pied de l'École des hautes études commerciales, contribue au développement de l'École polytechnique à titre de secrétaire de rédaction de la *Revue trimestrielle canadienne*, que publient à partir de 1915 la Corporation de l'école et l'Association des anciens élèves de cette même institution et enfin est étroitement associé à la mise sur pied en 1920 de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Montréal. Tout se passe alors comme si, pour assurer la « conquête économique », des efforts étaient alors simultanément réalisés dans trois secteurs : la formation technique et scientifique, l'initiation au monde des affaires et enfin, en dernier recours, le renouvellement du « personnel politique » (hauts fonctionnaires, diplomates, etc.). Et l'on peut penser que ces divers efforts pour « accéder aux tâches que les Canadiens français n'avaient pas su atteindre¹¹ » correspondent à des stratégies de fractions francophones des classes bourgeoises et petites-bourgeoises québécoises pour maintenir et améliorer leurs positions sociales. D'une part, les professions libérales, qui semblent faire face à une relative « saturation du marché » et qui doivent soit améliorer leur propre formation universitaire — par exemple la faculté des sciences à l'Université de Montréal, dont la création est largement favorisée par une subvention du gouvernement provincial et aussi d'une subvention annuelle de \$25 000 par la Fondation Rockefeller, a pour objectif de fournir une meilleure information scientifique de base aux futurs médecins et de leur permettre aussi de pouvoir concurrencer leurs collègues anglophones, dont la formation universitaire semble supérieure¹² — soit tout simplement se donner un « supplément de culture » pour accéder à quelques nouvelles positions (fonctions publiques provinciale ou fédérale, journalisme, etc.). Lors de la création de l'École

9. Dès 1917, Montpetit écrivait : « La question nationale est d'abord une question économique [...] et c'est l'instruction qui nous assurera la conquête économique » (E. Montpetit, « Notre avenir », la *Revue trimestrielle canadienne*, février 1917, p. 315).

10. B. L. Vigod, « Qu'on ne craigne pas l'encombrement des compétences : le gouvernement Taschereau et l'éducation, 1920-1929 », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 28, n° 2, septembre 1979, p. 224.

11. Selon l'expression de Jean Désy, professeur aux HEC et à l'École des sciences sociales, politiques et économiques (« Hommage à E. Montpetit », dans *les Sentiers de la culture*, Montréal, Fidès, 1954, p. 12).

12. F. Descarries-Bélanger, M. Fournier et L. Maheu, « Le frère Marie-Victorin et les petites sciences », *Recherches sociographiques*, vol. XX, n° 1, 1979, p. 7-41.

des HEC, un appel particulier est aussi lancé aux jeunes professionnels qui connaissent de « profondes déceptions, et doivent demander leur existence de la bureaucratie dans des emplois fort modestes, alors même que, dans les carrières des affaires, ils auraient brillé et se seraient assurés une existence enviable¹³ ». L'« encombrement des professions libérales », dont n'est pas totalement indépendante la renaissance d'un mouvement nationaliste au début des années 1920¹⁴, est aussi un argument que tiennent ceux qui s'intéressent au développement des sciences sociales : ceux-ci lancent en effet des invitations aux membres, surtout les jeunes, des professions libérales, pour qu'ils effectuent une bifurcation de carrière et qu'ils deviennent des « hommes d'action et de doctrine qui découvriront les meilleurs moyens d'accroître la richesse de notre pays et d'aider notre population à mieux vivre¹⁵ ». D'ailleurs, parmi les premières cohortes de diplômés de l'École des sciences sociales, l'on trouve plusieurs membres des professions libérales ou étudiants en droit — près de la moitié — et ce sont habituellement eux qui connaissent des bifurcations de carrière, accédant à des positions supérieures dans la fonction publique, dans la diplomatie ou le système d'enseignement¹⁶. Toutefois, il ne semble pas que ces appels soient largement entendus : l'École des hautes études commerciales et aussi celle des sciences sociales ne connaissent, tout comme l'École polytechnique à ses débuts, qu'un développement lent, et en 1935, Édouard Montpetit se plaint toujours que « l'on n'utilise pas nos compétences ». Mais, il semble bien que dans les milieux commerciaux, industriels et financiers francophones l'on s'intéresse alors de plus en plus à l'enseignement supérieur : principalement à l'enseignement des sciences appliquées et des sciences commerciales. Si l'on prend en considération la formation scolaire des financiers, industriels, entrepreneurs et commerçants les « plus en vue de notre groupe ethnique », qui sont recensés en 1942 par les *Biographies françaises d'Amérique*¹⁷, il apparaît certes

13. A. J. de Bray, « Le choix d'une carrière », *Revue économique canadienne*, vol. 1, 1911-1912, p. 288.

14. Yves Lamarche, « Position sociale des intellectuels et nationalisme : le cas de l'Action française », dans C. Panaccio, *la Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976, p. 153-179. L'auteur établit aussi une comparaison entre les diplômés des universités québécoises anglophones et francophones pour la période de 1926 à 1930 : il y a toujours, comme au début du siècle, une forte concentration de diplômés en droit et en médecine dans les universités francophones (55 %). Dans le secteur des sciences (génie, architecture, sciences, etc.), il y a certes un accroissement des diplômés, mais la proportion des étudiants est beaucoup plus faible dans les universités francophones de Laval et de Montréal : 14,5 % en comparaison de 37,9 % à l'université McGill.

15. « Mot d'ordre : Étudions les sciences sociales », *l'Action française*, vol. III, n° 3, août 1922, p. 129. Voir aussi : A. Perrault, « Les professions libérales », *l'Action française*, vol. IV, n° 3, mars 1920, p. 97-107.

16. *L'Annuaire* de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal fournit en 1935-1936 des informations au sujet des diplômés de l'École pour la période de 1920 à 1935 : parmi ceux qui au moment de leur entrée à l'École sont avocats, notaires, ingénieurs ou pharmaciens (50/130), plus de 35 % changent par la suite d'occupation alors que les autres étudiants (70/130), qui le plus souvent sont instituteurs(trices) ou infirmiers(ières), retournent pour la plupart (95 %) à leur ancienne occupation.

17. *Les Biographies françaises d'Amérique*, Montréal, Les Journalistes associés, 640p. Sorte de *Who's Who* canadien-français, qui entend « grouper les personnages les plus en vue de notre groupe ethnique » et « fournir les informations les plus récentes sur la vie et la carrière des personnages de la race française qui détiennent, chez nous, les postes de commande », cet ouvrage présente, même s'il ne s'agit pas d'un inventaire systématique et exhaustif, diverses informations précieuses (origine sociale, formation scolaire, postes détenus, clubs ou associations fréquentés, loisirs, affiliation politique, etc.).

que la formation scolaire privilégiée semble encore celle qu'offrent les académies commerciales que contrôlent les frères des Écoles chrétiennes, en particulier le Mont-Saint-Louis pour la région métropolitaine: plus de 40% de l'«élite» économique francophone a étudié dans ces institutions ou dans des institutions similaires (Business College, etc.). Mais déjà un certain nombre ont poursuivi des études classiques (14%) et aussi se sont donnés une formation universitaire (23,3%), principalement en génie et en sciences commerciales. De plus, quelques-uns d'entre eux ont aussi fréquenté des institutions universitaires ou des écoles d'enseignement supérieur à l'étranger (aux États-Unis, en Angleterre ou en France)¹⁸. S'agissant souvent de fils de financiers, de propriétaires d'entreprise et de marchands (48,8%)¹⁹, l'on voit là l'amorce d'une stratégie de reconversion (du capital économique en capital culturel)²⁰ de ces fractions de classe pour maintenir leurs positions dans le champ économique et aussi, pour quelques-uns, accéder au marché des professions libérales indépendantes.

18. *Les Biographies françaises d'Amérique* fournissent quelques informations au sujet des stratégies scolaires de diverses familles industrielles et financières québécoises de langue française. À titre d'exemple, nous rappelons les itinéraires sociaux et scolaires des quelques familles suivantes :

— Famille Collin (Montmagny) : les trois fils de J.-Émile Collin (né en 1880), qui n'a qu'une faible scolarité (études primaires, apprentissage de la menuiserie) et qui a fondé en 1930 la Manufacture de meubles de Montmagny, ont tous d'abord entrepris des études commerciales au collège Sainte-Anne de la Pocatière. Les deux plus jeunes, Maurice (né en 1901) et Adrien-J. (né en 1910) poursuivent par la suite des études supérieures, le premier en commerce à l'École des hautes études commerciales de Montréal et l'autre au Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, Mass. où il obtient un B. Sc.

— Famille Daoust (Montréal) : Fils de tanneur, Joseph Daoust (né en 1869) a effectué des études secondaires chez les Frères des Écoles Chrétiennes à Montréal et a entrepris des études supérieures à l'Université d'Ottawa. Après avoir été commis pendant dix-sept ans, il ouvre en société un commerce de chaussure et fonde ensuite l'Acton Leather and Shoe Company Limited qui deviendra en 1912, Daoust, Lalonde et Compagnie. Ses deux fils qui demeureront dans l'entreprise, entreprennent tous deux des études au Mont-Saint-Louis. Alors que le plus vieux, Louis (né en 1893) débute immédiatement dans l'entreprise et effectue ensuite quelques stages industriels aux États-Unis, son frère plus jeune, Joseph-Armand (né en 1894) s'inscrit à l'université McGill où il suit des cours de chimie.

— Famille Rolland (Mont-Rolland) : les itinéraires scolaires des deux fils de S.B. Rolland «*self made man*» fondateur de la compagnie de Papier Rolland Ltd sont très différents. Le plus âgé, Olivier (né en 1884) fait ses études classiques au collège Sainte-Marie de Montréal et s'inscrit ensuite à la Municipal School of Technology à Manchester en Angleterre: il entrera comme chimiste à la compagnie de son père. Son frère plus jeune, Jean-Paul (né en 1905) ne fait que des études secondaires au Mont-Saint-Louis de Montréal.

— Famille Leman (Montréal) : fils de médecin, Beaudry Leman (né en 1875) entreprend une carrière dans le monde de la finance (à la Banque canadienne nationale dont il devient le président en 1939) à la suite d'études secondaires au Mont-Saint-Louis et d'études supérieures à l'université de Lille en France et à l'université McGill où il obtient le titre d'ingénieur. Son fils le plus jeune, André (né en 1917) s'inscrit aussi au Mont-Saint-Louis mais pour ensuite étudier au Massachusetts Institute of Technology (architecture) et à l'École des hautes études commerciales. Ses deux frères plus âgés, qui tous deux feront aussi carrière dans le secteur de l'entreprise privée, acquièrent d'abord une formation classique aux collèges Sainte-Marie et Jean-Brébeuf de Montréal. L'un, Jean (né en 1912) poursuit immédiatement ses études supérieures aux États-Unis, au Massachusetts Institute of Technology, où il obtient un B. Sc. (General Engineering and Business Administration). Il passera aussi une année à Paris où il suit des cours à l'École des sciences politiques. Son frère Paul-Henri (né en 1915) s'inscrit d'abord à l'Université de Montréal où il obtient une licence en droit pour ensuite étudier deux ans au Harvard School of Business Administration.

19. Il y a aussi dans cette population une proportion relativement élevée (près de 18 %) de fils de cultivateurs. Quant aux fils de membres de professions libérales, ils sont moins nombreux : de l'ordre de 7 %.

20. Au sujet de la notion de «reconversion», voir : P. Bourdieu, L. Boltanski et M. de Saint-Martin, «Les stratégies de reconversion», *op. cit.* XII, 5, 1974, p. 61-113; P. Bourdieu, *la Distinction*, Paris, Minuit, 1979.

Tableau I

Formation scolaire des personnalités recensées (financiers, industriels, commerçants)
dans les *Biographies françaises d'Amérique* (1942)

Formation scolaire	Financiers Banque Assurance %	Industrie %	Commerce %	Total %
Université	33,3	22,8	19,7	23,3
Collèges classiques et Écoles normales	16,6	12,7	16,9	14
Écoles techniques	2,7	3,3	—	2,2
Écoles commerciales secondaires	36,1	42,3	42,2	40,9
Écoles primaires	5,5	17,1	19,7	16,2
Inconnue	5,5	—	7	3,5
Total	100 (31)	100 (118)	100 (71)	100 (227)

À la fois pour répondre aux nouvelles demandes d'éducation de ces fractions et classes sociales et aussi pour s'assurer de la présence d'un nombre d'étudiants suffisants à l'organisation de programmes de cours, les diverses institutions d'enseignement universitaire, qui sont mises sur pied à la suite d'une initiative du gouvernement ou grâce à son appui financier, n'imposent à leur origine que de faibles critères d'admission et n'exigent pas pour la plupart la fréquentation du collège classique comme condition d'accès. Ainsi, l'École des hautes études commerciales n'a en 1920 que pour seule exigence d'«être âgé de 16 ans et d'être porteur d'un diplôme à la satisfaction de l'École ou de réussir un examen subi devant le jury institué par l'école». De même, l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal, qui durant les premières années, n'offre que des cours du soir (de culture générale) et qui se veut «ouverte à toutes les classes sociales sans distinction», est très facilement accessible : elle entend accueillir, peut-on lire, «toutes les intelligences» et «tous ceux qui manifestent l'amour du travail et la résolution affermie d'assurer sa propre formation». Ce n'est que quinze ans plus tard (1935) que l'École «croit venu le temps d'avoir certaines exigences» et demande «au moins la huitième année du cours primaire». Quelques années après (1940), la condition d'admission devient le diplôme de onzième année du cours primaire et correspond à celle qu'imposent la faculté des sciences et l'École polytechnique. Ces dernières institutions ont aussi accepté, à la fin des années 1920, des étudiants qui détiennent le diplôme de technicien et qui proviennent du «cours technique» (un cours d'une durée de trois années et distinct du «cours de métiers») des Écoles techniques. De plus, celles-ci ont tenté de suppléer à la formation relativement inadéquate des non-bacheliers. Tout porte à croire que, tant que les membres des professions libérales résistent au développement de l'enseignement technique et scientifique et qu'ils n'y dirigent pas leurs enfants, l'imposition de ces normes minimales d'admission favorise alors l'accès à l'université non seulement de fils de marchands ou de petits entrepreneurs mais aussi d'un certain nombre de fils d'ouvriers spécialisés (menuisiers, etc.).

Même si pendant les années 1930 et 1940, le gouvernement libéral est remplacé par celui de l'Union nationale que dirige Maurice Duplessis, les politiques en matière d'enseignement supérieur ne sont pas fondamentalement modifiées : subvention pour la création du Jardin botanique, création en 1938 d'une école supérieure de pêcheries et d'une école des mines, de géologie et de métallurgie (subvention annuelle de \$100 000 qui permet à l'université Laval d'organiser sa faculté des sciences), distribution, par le biais du Service des mines, de bourses d'études pour les étudiants en géologie et en génie minier, établissement en 1943 d'une école de génie électrique (subvention d'un million répartie sur une période de vingt ans), ouverture en 1947 d'une École de médecine vétérinaire sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture, etc.²¹. Plusieurs de ces initiatives touchent le secteur des ressources naturelles et correspondent à la volonté du gouvernement de lier le développement de la province de Québec à l'expansion de l'agriculture et à l'exploitation des ressources forestières et minières. Même si un appui financier est accordé à diverses activités scientifiques (dont l'ACFAS) et que des postes sont ouverts pour quelques ingénieurs et scientifiques dans la fonction publique, le développement de l'enseignement scientifique au niveau universitaire (francophone) demeure, pendant plusieurs années, lent et subordonné à celui d'autres facultés (dont la Médecine) : cet enseignement conserve un statut faible, celui des « petites sciences », et n'offre comme principal débouché que celui-là même de l'enseignement (secondaire). Cependant, au moment de la Seconde Guerre Mondiale et à la suite du rapide développement économique que connaît alors le Québec, la position des facultés scientifiques dans le système universitaire se modifie : de marginale et numériquement faible, celles-ci parviennent en effet au début des années 1950 à réunir des populations étudiantes équivalentes à celles des facultés traditionnelles et à exiger des budgets tout aussi importants. L'impact de l'accroissement de ces facultés sur le recrutement scolaire et social de l'université est considérable : l'on estime, en 1952-1953, que près de 40 % des étudiants inscrits aux universités de Montréal et de Laval ne sont pas bacheliers-ès-arts et que ces non-bacheliers se retrouvent principalement dans les « nouvelles » facultés des sciences et du commerce²². Et parce que les finissants des collèges classiques continuent de s'orienter massivement vers les facultés traditionnelles ou professionnelles (théologie, médecine, droit), ces « nouvelles » facultés ne peuvent « remplir les cadres et surtout répondre à la demande croissante de techniciens » qu'en cherchant d'autres sources de recrutement que les collèges classiques et « se tournent vers les écoles publiques où des centaines de jeunes aspirent à des études universitaires²³ ».

Le « recrutement des facultés scientifiques et l'ambition des diplômés du cours primaire supérieur ne peuvent alors d'autant moins manquer de se ren-

21. Raymond Duchesne, *la Science et le pouvoir au Québec, 1920-1965*, Québec, Éditeur officiel du Québec, « La documentation québécoise », 1978.

22. Arthur Tremblay, *les Collèges et les écoles publiques, Conflit ou coordination?*, Québec, Presses de l'université Laval, 1954, p. 15-18. En 1952-1953, il y a dans les facultés scientifiques (et polytechnique) des universités de Montréal et Laval, plus de 1 200 étudiants. Si à ces étudiants, on ajoute ceux de commerce (513), on obtient une population équivalente à celle des facultés de médecine (1 191), de droit (518) et de chirurgie dentaire (111).

23. *Ibid.*, p. 11-12.

contrer» qu'en raison de l'homologie dans les champs intellectuel et religieux et dans le champ économique, les groupes sociaux qui apparaissent les premiers disposés à «investir» dans la science proviennent principalement, d'une part, dans le milieu intellectuel et religieux, des communautés religieuses de frères, qui ont la responsabilité du réseau secondaire public, des académies commerciales (Mont-Saint-Louis) et de certains instituts techniques et agricoles et d'autre part, si l'on ne prend pas en considération les quelques éléments de la bourgeoisie financière francophone, de la petite bourgeoisie traditionnelle (artisans, commerçants, petits entrepreneurs) qui peuvent d'autant plus facilement «se reconverter» vers les activités scientifiques que leur position les a rapprochés structurellement des milieux économiques anglophones dont ils tentent d'acquérir certains traits culturels (pragmatisme et sens des affaires, maîtrise de la langue anglaise, valorisation de la technologie et de la science, etc.)²⁴. Quant aux membres de la classe ouvrière, il semble, et c'est là une hypothèse qu'il faudrait vérifier d'une façon plus systématique, qu'un certain nombre d'entre eux aient pu aussi poursuivre des études supérieures, principalement dans les facultés scientifiques : un premier indice, qui certes est fragile, est la présence de quelques fils d'ouvriers et d'employés (6 %) parmi les «personnalités» qui, recensées en 1942 dans *les Biographies*, ont reçu une formation scientifique (sciences, génie, agronomie). Pour sa part, Arthur Tremblay reconnaît, sur la base de données statistiques réunies par Huot Massue et publiées dans la *Revue trimestrielle canadienne* en janvier 1952, que la plupart (62 %) des 2 410 étudiants inscrits à l'École polytechnique de Montréal entre 1926 et 1950 ne proviennent pas des collèges classiques mais bien d'autres institutions, dont les écoles primaires supérieures (32 %) et que «de même à la faculté des sciences et à la faculté de commerce de l'université Laval, les diplômés de 12^e année sont plus nombreux, en 1952-1953, que les bacheliers ès arts²⁵». Or, les quelques enquêtes menées à la fin des années 1940 établissent clairement que le recrutement des écoles primaires supérieures est, en comparaison de celui des collèges classiques, beaucoup plus populaire — quasi absence de fils de membres de professions libérales (4,5 %) et forte présence de fils à la fois de techniciens ou d'ouvriers (32,9%) et de fils de commerçants ou de gérants (38,7%)²⁶ — et que la plupart des finissants de ces écoles qui poursuivent des études universitaires s'orientent vers des carrières scientifiques et commerciales.

Par ses diverses interventions, le Gouvernement provincial a ainsi favorisé la constitution, parallèlement à la voie ou filière «humaniste» (et de culture générale), d'une autre voie ou filière qui peut être dite «polytechnique» et qui permet à plusieurs jeunes, souvent issus de la classe ouvrière, d'accéder à la suite d'études «primaires-supérieures» ou techniques à une formation supérieure en sciences. Entre 1945 et 1950, la section scientifique du cours primaire des écoles publiques (8^e à 12^e année) s'est développée à un tel rythme que les responsables des collèges classiques s'en inquiètent : en 1950-1951, la

24. F. Descarries-Bélanger, M. Fournier et L. Maheu, «Le frère Marie-Victorin et les petites sciences», *op. cit.*, p. 36-37.

25. Arthur Tremblay, *les Collèges et les écoles publiques*, *op. cit.* p. 66-67.

26. Rolland Parent, «Enquête pédagogique auprès des anciens élèves de la 12^e année des écoles primaires supérieures de la cité de Québec (promotions 1941-1945)», *Pédagogie-orientation*, vol. 1, nos 2-3, avril-juin 1947. Cité par A. Tremblay, *les Collèges*, *op. cit.*

section scientifique comprend plus de 8,300 élèves en comparaison des 11 000 élèves des collèges classiques (Éléments latins à Belles-Lettres)²⁷. Mais dès ces années, l'on cherche à subordonner la filière polytechnique à la filière générale ou classique : le Comité catholique de l'instruction publique accepte en effet de convertir en cours classique de premier degré (Éléments latins-Belles-Lettres) la section scientifique du cours primaire supérieur de certaines institutions publiques et autorise en 1955 la continuation ou la création de dix-neuf sections classiques dans des écoles publiques de Montréal et de la Province.

LA « CRISE DES VOCATIONS » ET LE DÉMANTÈLEMENT DU RÉ- SEAU DES COLLÈGES CLASSIQUES

À la fin des années 1940 et tout au cours des années 1950, le programme et l'organisation du collège classique, qui constitue la voie privilégiée d'accès aux études supérieures, sont l'objet de critiques de plus en plus nombreuses et subissent diverses modifications : introduction d'une option latin-sciences, place plus grande accordée à l'enseignement des sciences biologiques et physico-mathématiques, assouplissement du régime disciplinaire, etc. Mais déjà à la fin du XIX^e siècle, le collège classique était contesté, principalement par les quelques « intellectuels libéraux » qui reprochaient au collège classique de ne pas préparer les jeunes vers les « carrières industrielles » et qui réclamaient une réforme de l'enseignement secondaire (Edmond de Nevers, Errol Bouchette, Léon Gérin, etc.). Par la suite, au moment où l'enseignement des sciences acquiert une plus grande légitimité par son insertion au niveau universitaire, une vive polémique agite les divers milieux intellectuels et ecclésiastiques québécois : déclenchée par une série d'articles d'Adrien Pouliot, professeur de mathématiques à l'École de chimie de l'université Laval, dans *l'Enseignement secondaire* (1929-1931), cette polémique concerne la faible place de l'enseignement scientifique dans les collèges classiques. Quelques années plus tard, dans la même revue qui était celle des collèges classiques, l'on remet aussi en question, sur la base d'une référence aux sciences psychologiques, l'orientation pédagogique (discipline, autorité, etc.) de ces institutions : articles du R.P. Noël Mailloux, o.p. qui souhaite voir les professeurs des collèges classiques prendre en considération la « personnalité » de l'élève. Enfin, au milieu des années 1950, à la suite du développement de l'enseignement secondaire public, la discussion est relancée : opportunité d'un baccalauréat latin-sciences, mode de sélection des élèves, orientation professionnelle des finissants, etc. Le problème du caractère « élitiste » du collège classique est alors abordé et suscite quelques enquêtes empiriques.

Cette dernière remise en question du collège classique est en partie provoquée par le développement même de l'enseignement supérieur : à la suite de la décision du gouvernement fédéral de distribuer des subventions pour l'enseignement universitaire, les responsables des collèges classiques engagent une polémique en faisant valoir que les quatre dernières années du collège classique

27. A. Tremblay, *Contribution à l'étude des problèmes et des besoins de l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1955, p. 199.

sont de niveau universitaire et préparent les étudiants à l'obtention d'un baccalauréat-ès-arts. Même si cette polémique, qui oppose les collèges classiques aux universités, est le moment de diverses transformations du programme d'enseignement classique, il faut, pour rendre compte de ces transformations, prendre aussi en considération le fait que le collège ne constitue plus alors la seule voie d'accès aux études universitaires, qu'il est moins en mesure d'assurer l'« unification des élites » et qu'enfin il ne contribue que faiblement à l'« éveil des vocations ».

Sorte d'institution « totalitaire » en ce sens qu'il impose, tout au moins aux étudiants pensionnaires, une véritable vie de « réclus » (activités réglées selon un horaire strict, surveillance continue de la part d'un adulte, promiscuité totale d'un grand nombre de jeunes et absence d'intimité, barrière entre le pensionnaire et la vie externe), le collège classique ne donne une telle orientation à ses activités scolaires et sociales qu'en fonction d'un objectif bien précis : celui de recruter de futurs membres du clergé (et des communautés religieuses). Et jusqu'à la fin des années 1950, le collège classique — principalement le collège diocésain — est effectivement une véritable « pépinière de vocations » : les informations recueillies en 1924 et 1939 par la revue *L'enseignement secondaire au Canada* permettent de constater que près de 50 % des finissants des collèges classiques de la province de Québec s'orientent vers des carrières sacerdotales et religieuses²⁸. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, il y a graduellement une baisse dans la production de « vocations » mais encore en 1956, plus du quart des finissants se destinent au sacerdoce²⁹. Par ailleurs, l'on ne refuse pas pour autant d'admettre même ceux qui veulent faire un cours classique pour « embrasser plus tard une carrière libérale » : en effet, une autre des tâches de cette institution est de « préparer une élite éclairée, une aristocratie d'esprit qui s'élève au-dessus du réalisme utilitaire, comprenne et sauvegarde les intérêts permanents et supérieurs de la nation »³⁰. Et l'un des « avantages » du collège classique, de son orientation et de son mode de fonctionnement, est de « rapprocher de façon durable les éléments des classes dirigeantes de nos milieux [...] de permettre le contact de futurs chefs de la société civile avec l'élément sacerdotal ou religieux [...], d'éveiller une admiration, des amitiés et des collaborations entre clercs et laïques »³¹.

Cependant, et contrairement à l'image que l'on a habituellement du collège classique, il apparaît, sur la base des quelques données statistiques disponibles, que celui-ci « a accueilli des fils de toutes conditions » et qu'il a pu constituer un « instrument d'ascension sociale ». C'est là la conclusion que formule pour sa part Claude Galarneau dans son étude récente de l'histoire des

28. A. Maheu, ptre, « Où vont nos bacheliers », *l'Action universitaire*, VI, 5, janvier 1940, p. 19.

29. R. Savard, P. Bélanger et J.-J. Fortier, *l'Orientation des finissants des collèges classiques du Québec de 1924 à 1956*, Québec, Presses de l'université Laval, 1963.

30. « Nos collèges classiques », *Revue ecclésiastique*, VI, Valleyfield, 1899, cité par W.F. Ryan, « L'Église et l'éducation au Québec », dans W.F. Bélanger et G. Rocher, *École et sociétés au Québec*, Montréal, H.M.H., 1970, p. 173.

31. *L'Organisation et les besoins de l'enseignement classique dans le Québec*, Mémoire de la Fédération des collèges classiques à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, Montréal, Fidès, 1954, p. 31.

collèges classiques au Canada français³². Cependant, même si elle se fonde sur l'étude des populations étudiantes d'une dizaine d'institutions (séminaire de Québec, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, séminaire de Rimouski, séminaire de Nicolet, séminaire de Chicoutimi, etc.), cette conclusion demeure fragile : la population étudiée est principalement celle de séminaires, c'est-à-dire d'institutions localisées à l'extérieur des grands centres urbains et orientées vers le recrutement de futurs prêtres. À cet égard, l'analyse qu'élabore Arthur Tremblay est beaucoup plus nuancée et permet aussi une comparaison entre le réseau des collèges classiques et celui des écoles publiques : ce sont, précise-t-il, « les collèges diocésains qui maintiennent avec tous les niveaux sociaux, principalement les milieux populaires, des échanges plus personnels, plus directs³³ ». Il existe donc au sein du réseau des collèges classiques, une différenciation et aussi une hiérarchie qui oppose principalement les collèges diocésains aux collèges non-diocésains : habituellement localisés dans les centres urbains et aussi dans les quartiers bourgeois, les collèges non diocésains recrutent une proportion beaucoup plus élevée de fils des membres des professions libérales (37,5 % en comparaison de 11,5 % pour les collèges diocésains), et orientent aussi une beaucoup plus grande proportion de leurs étudiants vers les carrières de médecin et d'avocat (44,1 %). Mais dans leur ensemble, les collèges classiques ont manifestement un caractère plus sélectif que les écoles publiques (primaires supérieures) qui recrutent proportionnellement plus d'étudiants issus des milieux ouvriers (32,9 %) et des milieux du commerce et de la finance (38,7 %). Comme le démontre clairement une enquête menée par l'abbé Marcel Lauzon en 1954 auprès de 17 183 élèves de toutes les institutions d'enseignement classique du Québec, les fils de « professionnels, propriétaires et administrateurs » sont de toute évidence surreprésentés : ceux-ci constituent en effet plus de 45 % des étudiants des collèges classiques³⁴.

Toutefois, le réseau des collèges classiques demeure alors accessible à des jeunes issus d'autres milieux sociaux, par exemple à des fils d'ouvriers et aussi à des fils d'agriculteurs. À un moment où le clergé et les communautés religieuses connaissent une expansion rapide³⁵, la « campagne » (et aussi les milieux populaires) constitue en effet un important « réservoir de vocations » : en raison des coûts de la scolarisation (pensionnat, habillement, déplacements, etc.), la classe agricole ne peut assurer la « reconversion » d'un certain nombre de ses fils (et filles) qu'en les « donnant » au clergé et aux communautés religieuses. Pour ces jeunes des milieux ruraux, la vocation religieuse (du petit frère des Écoles chrétiennes au prédicateur dominicain en passant par le vicaire de paroisse ou le missionnaire oblat en Afrique) constitue souvent la seule voie

32. Claude Galarneau, *les Collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fidès, 1978.

33. Arthur Tremblay, *les Collèges classiques et les écoles publiques*, op. cit., p. 56.

34. Fédération des collèges classiques, *l'Organisation et les besoins de l'enseignement classique dans la Province de Québec*, op. cit., p. 182.

35. En effet, le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle se caractérisent par un accroissement spectaculaire du nombre de prêtres (de 1830 à 1880, le nombre de prêtres passe de 225 à 2 102) et aussi de religieux (de 1850 à 1901, le nombre de religieux passe de 893 à 8 612), à un point tel que parmi les pays occidentaux, le Québec devient alors le pays qui a le plus grand nombre de prêtres et de religieux par rapport à la population catholique (B. Denault et B. Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975).

d'accès aux études secondaires et supérieures: entre 1947 et 1968, près de 40% des diplômés en théologie de l'Université Laval sont des fils d'agriculteurs³⁶. De plus, une enquête réalisée en 1959 auprès des finissants des collèges classiques révèle que, parmi les fils d'agriculteurs, plus de 45% manifestent l'intention de s'orienter vers les grands séminaires ou les scholasticats, cette proportion étant toujours inférieure à 25% pour les autres catégories occupationnelles (et inférieure à 12% pour les membres des professions libérales)³⁷. L'isolement et la discipline stricte qui caractérisent les pensionnats produisent auprès de ces jeunes issus des milieux ruraux (et aussi des classes populaires) une véritable «déculturation» et assurent leur «réacculturation»: habitude de l'étude, de la prière et de l'introspection, acquisition de bonnes manières de parler et aussi de se tenir, modification du rapport au corps par l'exercice des sports et de la gymnastique, initiation à la vie en groupe et au sens des responsabilités, etc.

Tout porte à croire que tant que les quelques jeunes issus de ces milieux ruraux (et populaires), qui fréquentent les collèges classiques, s'orientent en majorité vers le sacerdoce, bref tant qu'il n'y a pas de «crise des vocations», il n'y a pas de véritable remise en question du régime pédagogique et du mode de fonctionnement du collège classique. Pour les membres des professions libérales, qui sont un élément important de la classe supérieure francophone, cette institution d'enseignement privée constitue alors un mécanisme privilégié de reproduction, *i.e.* de maintien et d'amélioration de leur position sociale: sur-représentés dans l'ensemble du réseau et en particulier dans les quelques institutions urbaines prestigieuses, les étudiants dont le père est avocat ou médecin s'orientent en effet eux-mêmes dans une proportion élevée (supérieure à 50 %) vers les «carrières libérales³⁸». Mais, à partir du moment où la classe supérieure francophone est d'une part confrontée à une relative saturation du marché des professions libérales et que, d'autre part, pour maintenir sa position dominante, qui en est souvent une d'«intermédiaire» entre les groupes ethniques francophone et anglophone, elle doit entrer résolument dans l'«ère de la modernité» et s'orienter vers d'autres formations universitaires (sciences, sciences administratives, etc.), celle-ci est doublement désavantagée ou, plus précisément, doublement concurrencée: non seulement il existe une autre voie d'accès aux études universitaires, les écoles primaires supérieures qui dirigent plusieurs de leurs finissants vers les carrières scientifiques et commerciales, mais aussi leur propre voie d'accès aux études universitaires, qui est le collège classique, recrute plusieurs jeunes issus de milieux ruraux et populaires, qui perdent leur «vocation» et s'orientent en plus grand nombre vers les facultés laïques. La

36. Raymond Gendreau, *l'Évolution des origines sociales des finissants en théologie de l'Université Laval de 1947 à 1968*, faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1969, p. 128.

37. Fédération des collèges classiques, *les Finissants de juin 1959 dans les collèges classiques*, *op. cit.*, p. 43.

38. Selon l'enquête menée en 1954 auprès des finissants des collèges classiques, près de 60 % des fils de membres des professions libérales manifestent l'intention de s'orienter vers les professions libérales (médecine, art dentaire, droit, pharmacie), *la Fédération des collèges classiques, les Finissants de juin 1959 dans les collèges classiques*, document n° 8, Montréal, août 1960, p. 43). À la même période, l'on observe aussi qu'à l'Université de Montréal, plus de 40 % des fils de membres de professions libérales sont inscrits dans l'une ou l'autre de ces facultés (source: Université de Montréal, *Statistique 1957-1958*, Montréal, 1958).

« crise des vocations », qui est une crise du mécanisme de reproduction des membres du clergé, a, à la fin des années 1950, un impact d'autant plus grand qu'elle coïncide avec une crise du mécanisme de reproduction (et de reconversion) d'une fraction de la classe supérieure francophone, celle des membres des professions libérales. La recherche d'un renouveau pédagogique basée sur la notion de « personne » et le recours à des mécanismes scientifiques de sélection (tests d'intelligence ou d'aptitudes) des étudiants à leur entrée au collège fournissent certes temporairement une solution aux divers problèmes que rencontrent les collèges classiques, mais ils ne peuvent empêcher le développement d'un mouvement de contestation qui, issu des « grands » collèges de la région métropolitaine, conduit à la création d'associations étudiantes locales et nationales et remet en question l'orientation générale (culture gréco-latine, philosophie thomiste, etc.) et le mode de fonctionnement (relations professeurs-étudiants, etc.) des collèges classiques. Le démantèlement du réseau des collèges classiques (dont certains se maintiendront en tant qu'institutions privées) peut évidemment apparaître liée à une « crise des valeurs » (de l'éthique traditionnelle et de la religion), mais la « mort » du collège classique n'est nullement indépendante d'une modification des rapports que les diverses classes et fractions de classes entretiennent avec le système scolaire.

LA RÉFORME SCOLAIRE : UNE DÉMOCRATISATION FICTIVE ?

Réponses à une « crise scolaire » qui se manifeste en particulier dans la remise en question de la légitimité de l'enseignement classique et dans l'affirmation, par le développement de l'enseignement scientifique dans les écoles publiques, d'un réseau parallèle d'accès aux études universitaires, les diverses modifications, qu'entraîne la Réforme de l'éducation au cours des années 1960 et qui sont esquissées dans le Rapport Parent, apparaissent de toute évidence comme un effort « d'adapter le système d'éducation à une économie capitaliste moderne³⁹ ». Mais les profondes transformations sociales et économiques qui se poursuivent et aussi s'accroissent n'affectent le système scolaire qu'en autant que, par une restructuration des rapports entre groupes et classes sociales, elles changent les intérêts et les attitudes de ces groupes et classes à l'égard du savoir et de l'école. Sans entreprendre une analyse détaillée de toute la réforme de l'éducation, il convient de remarquer que les transformations économiques qui modèlent l'infrastructure québécoise à la suite de la Seconde Guerre mondiale (diminution de la part relative des petites entreprises industrielles, instauration de relations plus diversifiées et plus complexes entre les unités économiques, modification du mode d'organisation et de gestion, etc.) et qui exigent une expansion du système d'enseignement et une modernisation de l'appareil d'État, modifient le poids (et le pouvoir) de la petite bourgeoisie traditionnelle (artisans, commerçants, petits entrepreneurs), des quelques éléments de la bourgeoisie d'affaires francophones et enfin, dans une moindre mesure, des membres des professions libérales. Afin de conserver les postes qu'ils détiennent (et le marché local qu'ils contrôlent) et aussi de se

39. Claude Escande, *les Classes sociales au Cégep*, Montréal, Parti pris, 1973, p. 35.

reproduire en tant que groupes « d'intermédiaires », c'est-à-dire en tant que classe dominante d'un groupe ethnique dominé, ces divers éléments doivent changer leurs stratégies de reproduction, c'est-à-dire modifier la structure de leur capital économique et culturel, s'orienter vers des « nouvelles » occupations (scientifiques, spécialistes en sciences sociales et en marketing, cadres moyens des services sociaux et médicaux, spécialistes de la production et de la diffusion des biens culturels, etc.) et ainsi s'élargir (en une « nouvelle » petite bourgeoisie et aussi en une bourgeoisie « nouvelle »). Cette stratégie, qui en est une de reconversion, nécessite cependant un beaucoup plus grand investissement dans l'enseignement et aussi en raison de la faiblesse du capital économique de ces fractions et classes sociales, par un recours systématique à la seule institution « nationale », à savoir l'État : la « Révolution tranquille », qui entraîne la réforme du système d'enseignement et la modernisation de l'État en est une des expressions.

L'impact le plus visible de la Réforme de l'éducation se situe au niveau secondaire (création de polyvalentes) et collégial (création du réseau public de cegeps, qui vient se substituer en partie à celui des collèges classiques). Mais le niveau universitaire est aussi l'objet de diverses réorganisations : modification du mode de financement, établissement d'un programme de prêts-bourses pour les étudiants, développement de la « formation des maîtres » et plus largement de l'« éducation permanente », etc. L'une des conséquences les plus importantes des diverses recommandations du Rapport Parent, qui consacre un chapitre entier à la « formation du personnel enseignant », est en effet de confier l'ensemble de cette responsabilité aux institutions universitaires. Jusqu'alors, cette tâche est largement remplie, tout au moins du côté francophone (et catholique) par les diverses écoles normales, dont les premières sont créées à la fin du xix^e siècle (École normale Jacques-Cartier et École normale Laval). À la fin des années 1950 et au début des années 1960, ce secteur s'est très rapidement développé et regroupe en 1963 plus de 12 000 élèves dans une centaine d'institutions (70 écoles normales de filles, 11 écoles normales pour garçons, 25 scolasticats — écoles normales pour le personnel religieux, etc.). Pour répondre à l'augmentation des effectifs étudiants qui apparaît liée à deux facteurs, « l'évolution de la représentation des jeunes filles sur le campus et la préparation, à l'université même, du personnel enseignant⁴⁰ », le Rapport Parent suggère la création, à Montréal, d'une autre université francophone et, dans diverses régions, la mise sur pied de centres d'études universitaires. Quelques années plus tard (1968), à la suite de nombreuses discussions et débats — par exemple au sujet de l'Université des Jésuites —, est constitué le réseau de l'Université du Québec, qui est une université d'État et dont la principale constituante est celle de Montréal. Cette constituante, qui intègre entre autres l'École Normale Jacques-Cartier et l'École des Beaux-Arts de Montréal et qui utilise certaines ressources de l'ancien réseau des collèges classiques (Collège Sainte-Marie), regroupe en 1972-1973 plus de 8 000 étudiants.

40. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1964, t. 2, p. 209.

L'intégration de la « formation des maîtres » au niveau universitaire et la mise sur pied des divers programmes de perfectionnement pour répondre aux nombreuses demandes de qualification des professeurs en exercice constituent des facteurs importants du développement du système universitaire francophone au cours des années 1960 : entre 1964 et 1970, le secteur des sciences de l'éducation au niveau universitaire est en effet celui-ci qui s'est développé le plus rapidement (taux de croissance de 19,2 %), principalement en milieu francophone⁴¹. Encore au début des années 1970, la contribution du système universitaire québécois francophone à la « formation des maîtres » est très importante : en 1973, plus de 43 % des diplômés universitaires francophones s'orientent vers l'enseignement⁴². Les transformations proprement institutionnelles, qu'initie ou suscite le Gouvernement du Québec, contribuent ainsi à maintenir le caractère « démocratique » du système universitaire francophone puisque les écoles normales recrutent habituellement une proportion élevée de leurs élèves — la plupart des filles — dans les milieux populaires (ouvriers) et ruraux : en 1967, respectivement 39,3 % et 21,0 % des élèves de ces institutions proviennent de l'un et l'autre de ces milieux⁴³. En comparaison des collèges classiques, ces écoles constituent des institutions beaucoup plus accessibles à diverses couches et classes sociales et donneront, au moment de leur dissolution, un caractère visiblement plus démocratique ou « populaire » à l'Université du Québec, dont plus de 50 % des diplômes décernés le sont en éducation.

Cependant, malgré ces transformations institutionnelles qui semblaient vouloir garantir une ouverture de l'Université aux classes populaires et contrairement à l'idée communément admise, la « réforme scolaire » n'amorce, au milieu des années 1960, qu'un mouvement bien partiel de démocratisation de l'enseignement supérieur francophone ; cette période qui coïncide avec une intensification de la concurrence pour les titres scolaires et aussi avec une élévation du niveau d'aspiration scolaire même dans les milieux populaires⁴⁴, est d'abord le moment d'un renouvellement du discours sur l'école : il est maintenant question d'« égalité des chances », de la nécessité pour les institutions scolaires d'ouvrir leurs portes aux diverses couches et classes sociales.

Dès le milieu des années 1950, la Fédération des collèges classiques elle-même abandonne le discours « élitiste » et se préoccupe du recrutement social de ses institutions, mais tout en souhaitant l'admission d'un plus grand nombre de jeunes issus des classes populaires, elle refuse que soient abaissées les normes de sélection et que soit diminué le nombre absolu des étudiants issus des clas-

41. Guy Girard et coll., *la Production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec*, Québec, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, juin 1973, p. 143.

42. Du côté anglophone, ce pourcentage est nettement plus faible : il est de 28,9%.

43. Robert Ayotte, *Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire 1966-1967*, Québec, ministère de l'Éducation, Études et Documents, n° 1, 1970, la répartition des étudiants selon l'origine sociale est pour les autres catégories identifiées la suivante : employés (11,1 %), gérants (5 %), semi-professionnels et professionnels (5,5 %), autres (18,3 %).

44. Selon une enquête effectuée en 1964, plus de la moitié des chefs de famille salarié du Québec qui en moyenne ont complété une 8^e année, jugent que la 11^e ou la 12^e année est nécessaire à un adolescent pour améliorer sa condition de vie et se soustraire au chômage. Ils souhaitent donc, en ce qui concerne leurs propres enfants, qu'ils poursuivent des études classiques (71,5 %) et aussi des études universitaires (45 %) (G. Fortin et M. A. Tremblay, *les Comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, 1964, p. 227).

ses supérieures⁴⁵. Pour sa part, Arthur Tremblay reprend alors la thèse déjà élaborée en Europe de la « dégénérescence des élites » :

Dans l'ordre des aptitudes, une classe dirigeante est appelée à dégénérer ou à disparaître si elle est condamnée à l'auto-reproduction. Pour se renouveler, elle a besoin de puiser à chaque génération dans les masses moins évoluées par la « culture » mais riches des talents que la nature y dépose constamment [...] Si le peuple canadien-français ne veut pas devenir une société de « classes » arbitraires et appauvries, il doit assurer le renouvellement de ses dirigeants sur le plan professionnel là où ils se trouvent maintenant, c'est-à-dire dans les milieux « techniques » autant sinon plus que dans les autres⁴⁶.

Quelques années plus tard, au moment où ils se mobilisent et qu'ils exigent « une augmentation des ressources financières pour l'enseignement universitaire », un développement plus rationnel des politiques étatiques en matière d'éducation et une plus grande accessibilité à l'éducation pour les diverses couches de la population, les étudiants universitaires ne tiennent pas un discours très différent : « Il faut, disent-ils, démocratiser l'enseignement, pour éviter la stérilisation des élites⁴⁷. »

Ces discours sur la démocratisation de l'enseignement pouvaient à l'époque prendre un relief tout particulier, compte-tenu du phénomène qu'on a désigné alors sous le terme d'explosion scolaire. Encore mieux, selon une expression du ministre de la Jeunesse d'alors, on assiste à une « révolution explosive⁴⁸ ». De toute évidence, le nombre d'étudiants inscrits dans les universités québé-

Tableau 2

Estimations du nombre d'étudiants inscrits à plein temps dans les universités du Québec et du taux de scolarisation pour certaines années*

	1960	1970	1975	1977
Effectifs étudiants	21 948	54 785	74 099	80 543
Taux de scolarisation				
1) Total	4,3 %	8,8 %	11,8 % ^a	—
2) Francophone	2,9 %	7,6 %	6,6 %	—
3) Anglophone	11 %	13,9 %	16,9 %	—

* Il s'agit d'estimations dans la mesure où différents documents présentent des chiffres et taux différents, ou des informations partielles seulement. C'est en termes d'ordre de grandeur qu'il faut lire ce tableau.

^a À noter qu'il s'agit du taux de fréquentation du 1^{er} cycle universitaire seulement.

SOURCES : *Annuaire du Québec, 1977-1978*, Éditeur Officiel, 1978, p. 561 ; *Statistiques de l'enseignement supérieur au Québec (1961-1971)*, Direction de l'enseignement supérieur — MEQ, 1972 ; *Document de consultation*, Commission d'études sur les universités, janvier 1978, MEQ, 1978.

45. Fédération des collèges classiques, *l'Organisation et les besoins de l'enseignement classique dans la Province de Québec*, op. cit., p. 39.

46. A. Tremblay, *les Collèges et les écoles publiques*, op. cit., p. 73.

47. Michel Vaillancourt, *la Situation financière des étudiants*, Montréal, AGEUM, 1963, p. 16.

48. Paul Gérin-Lajoie, *Pourquoi le bill 60*, Montréal, les éditions du Jour, 1963, p. 34.

coises, en particulier des universités francophones, s'est, depuis les vingt dernières années, accru de façon considérable et le taux de scolarisation des jeunes de 20-24 ans qui était de 4,3 % en 1960-1961 a atteint près de 9 % en 1970. En 1975, il aurait été au 1^{er} cycle universitaire d'environ 12 % chez les 18-24 ans.

En partie liée à la reprise de la natalité dans les années d'après-guerre, cette montée remarquable du nombre des étudiants inscrits à plein temps dans les universités traduit un accès relativement élargi de la jeunesse québécoise aux études universitaires. Mais le « rattrapage » qu'effectue alors le système universitaire québécois demeure partiel et ne permet pas de combler l'écart toujours persistant entre les taux de scolarisation universitaire au Québec et en Ontario : en comparaison des francophones, les anglophones du Canada et aussi du Québec, font toujours une utilisation plus intense de l'université et conservent ainsi une position de force dans l'appropriation des savoirs et des titres universitaires⁴⁹.

Par ailleurs, l'« ouverture » du système universitaire québécois, qui s'explique pour une part par des réorganisations institutionnelles, ne semble pas avoir modifié de façon sensible le modèle de recrutement des populations étudiantes : en effet, si on compare la composition sociale des étudiants réguliers inscrits à temps plein dans les universités francophones du début des années '60 à celle des années récentes, très peu de différences apparaissent significatives. Certes, la proportion des étudiant(e)s issus de la classe ouvrière peut apparaître élevée en comparaison de celle d'autres systèmes universitaires⁵⁰, mais elle n'a entre 1961 et 1978 que légèrement augmenté, passant de 31 % à 37,5%.

Pour leur part, les fractions de la petite et moyenne bourgeoisie francophones, qui constituent en 1971, 22,6 % de la main-d'œuvre francophone au Québec⁵¹, n'ont aucunement perdu leurs « privilèges scolaires » ; elles ont au contraire amélioré leur position au sein du système universitaire (de 44 % en 1961 à 50,2 % en 1978) : les étudiants issus de ces milieux relativement scolarisés occupent en effet maintenant plus de la moitié des places disponibles à plein temps dans les institutions universitaires francophones.

Tout porte donc à croire que les diverses transformations économiques, sociales et politiques que connaît le Québec depuis le début des années 1960 et qui, se traduisant par une augmentation des positions supérieures au sein des administrations publiques et para-publiques, nécessite la formation, dans les institutions universitaires, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, n'ont qu'un faible effet sur les stratégies scolaires des différentes classes et fractions de classe francophones, si ce n'est d'inciter chacune d'elles à avoir recours en

49. *Commission d'étude sur les universités*, Québec, Gouvernement du Québec, 1979, partie III, p. 10.

50. En 1977-1978, le pourcentage des étudiants issus de la classe ouvrière dans les universités françaises (grandes écoles et IUT exclus) est de 12 %. Dans les IUT, ce pourcentage est plus élevé mais il ne dépasse pas les 30 % (Françoise Euvrard, « Démocratisation ou élimination différée? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, novembre 1979, p. 87-97).

51. *La Situation de la langue française au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1972, livre I, p. 75.

Tableau 3

Occupation du père des étudiants universitaires plein temps des universités
francophones du Québec 1961 et 1978

Occupations	1961 *		1978	
	%		%	
Professionnel	10	44	11,2	50,2
Semi-professionnel	2		5,2	
Administration gérance et cadre moyen	7		9,4	
Petit propriétaire	25		24,4	
Employé	9	31	7	37,5
Ouvrier spécialisé	19		20,1	
Ouvrier semi-spécialisé	5		9	
Ouvrier non spécialisé	7		8,4	
Agriculteur	11		5,1	
Inconnu	3			
	100		100	

* SOURCE: J. Brazeau et autres, *les Résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec*. Montréal, Département de sociologie, Université de Montréal, 1962.

plus grand nombre au diplôme universitaire pour maintenir ou améliorer sa position sociale.

Le principal changement qui confère au modèle de recrutement social des universités québécoises francophones un caractère plus « démocratique » concerne en fait l'accès en plus grand nombre des femmes aux études supérieures : de 14 % qu'elles étaient au début des années 1960, celles-ci représentent maintenant plus de 45 % de la population étudiante inscrite à plein temps⁵². Dans la mesure où les quelques étudiantes qui fréquentaient auparavant les campus universitaires provenaient, dans une proportion plus élevée que leurs confrères, de classes sociales supérieures, l'hypothèse la plus vraisemblable est que l'augmentation de leur nombre n'a que consolidé la place de la petite et de la moyenne bourgeoisie. Or, au contraire, cette augmentation s'est traduite par un accroissement considérable des filles issues de la classe ouvrière : de 19 % qu'elles étaient en 1961, celles-ci constituent maintenant plus de 32 % de la population féminine des institutions universitaires francophones. Pendant la même

52. En plus de ce changement dans le modèle de recrutement social des universités, il faut aussi tenir compte de l'accroissement des inscriptions à temps partiel : de 1970 à 1976, elles sont passées de 30 000 à 70 000. Dans le cadre de cet article, nous n'aborderons pas le phénomène, qui mérite un développement plus important et qui soulève toute la question des étudiants adultes à l'université. Notons pour l'instant que ces étudiants sont relativement plus souvent d'origine populaire que les étudiants à plein temps. Toutefois les étudiants adultes, qui pour une bonne part occupent des emplois de semi-professionnels, i.e. infirmier(ère)s, instituteur(trice)s, etc., se trouvent plus souvent contenus à l'intérieur de zones assez précises, soit les sciences de l'éducation, les sciences infirmières, les facultés ou écoles de commerce et les facultés des lettres et des sciences humaines.

période, la proportion des garçons issus des mêmes milieux populaires s'est aussi accrue mais à un rythme beaucoup plus lent : de 35 % à 41,5 %. De plus, alors même que la proportion des filles d'agriculteurs doublait (de 3,1 à 7,1 %), celle des garçons issus de milieux ruraux diminuait de façon drastique, passant de 11 à 3,1 %.

Tableau 4

Occupation du père des étudiants et des étudiantes universitaires plein temps
universités francophones du Québec, 1961 et 1978

Occupations	1961 *		1978	
	Garçons %	Filles %	Garçons %	Filles %
Professionnel	8	22	10.7	12.5
Semi-professionnel	2	2	4.6	6
Administration gérance et cadre moyen	6	12	8.1	10
Petit propriétaire	25	24	26.4	22.1
Employé (col blanc)	10	8	5.9	8.4
Ouvrier spécialisé	21	12	20.7	19.6
Ouvrier semi-spécialisé	6	4	10.7	7
Ouvrier non spécialisé	8	3	10.4	5.9
Agriculteur	11	6	3.1	7.6

* SOURCE : J. Brazeau, et autres, *op. cit.*

Cependant il ne suffit pas, pour rendre compte du degré d'« ouverture » du système universitaire, d'indiquer dans quelles proportions les différentes classes ou dans quelles proportions les hommes et les femmes y sont représentés, il faut aussi fournir quelques indications sur les lieux ou secteurs d'études occupés par ces groupes. Loin d'être homogène, le champ universitaire est fortement structuré et aussi stratifié : en partie liée au développement des disciplines scientifiques, cette structuration est aussi l'effet à la fois des rapports sociaux historiquement construits entre hommes et femmes et de la structure économique par le biais de la division sociale du travail. Dans la mesure où il contribue à délimiter les places qu'ils occuperont dans les structures sociales, le choix du secteur d'études pèse d'un poids considérable sur le destin des individus.

Même si la présence d'une forte proportion d'étudiants issus des classes populaires laisse présager la possibilité de diverses formes d'ascension sociale, les phénomènes de l'héritage social sont loin d'être disparus. Ainsi, tout comme au début des années 1960, l'on retrouve parmi les étudiants issus des milieux de professions libérales et scientifiques, une proportion élevée (60 %) qui se concentre dans les secteurs santé-médecine (16 %), sciences pures (15 %), sciences appliquées (29 %) et droit (4 %), c'est-à-dire dans des disciplines semblables à celles dans lesquelles les pères de ces étudiants ont été formés. Cependant

plusieurs des étudiants issus de ces milieux hautement scolarisés tendent à délaisser les professions libérales traditionnelles pour se donner une formation universitaire proprement scientifique et acquérir un capital scolaire et culturel fortement valorisé à la fois dans les institutions d'enseignement et dans les administrations publique et privée. Mais plus significative est leur absence des secteurs des sciences de l'éducation ou des secteurs arts et lettres. Les sciences de l'éducation demeurent, faut-il le préciser, le secteur universitaire le plus marqué comme lieu de relégation : c'est en effet dans ce secteur que se concentre un grand nombre de fils (et de filles) d'ouvriers. Les jeunes de ces milieux ont évidemment accès à d'autres secteurs d'études : les garçons sont bien représentés en sciences appliquées et en sciences humaines.

Pour les fils dont le père œuvre dans les secteurs privés de l'économie, l'université contribue aussi à assurer leur maintien dans les domaines d'activités de leur père, à savoir la gestion et la propriété : en effet l'on retrouve dans les sciences de l'administration des proportions particulièrement élevées de garçons issus de familles dont le père est petit propriétaire (35 %), cadre moyen du secteur privé (30 %), administrateur ou propriétaire de PME (33,7 %). Peut-être plus qu'auparavant, par la légitimité et les nouveaux savoirs qu'un titre scolaire fournit, son acquisition apparaît nécessaire pour conserver les postes de gestionnaire et de propriétaire : comme l'observe Arnaud Sales dans son étude sur la bourgeoisie industrielle au Québec, près de la moitié (42,3 %) des hauts dirigeants sont diplômés d'université⁵³. Mais tous les étudiants issus de ces milieux sociaux ne s'orientent pas vers les sciences de l'administration : cette orientation est particulièrement le fait des fils de petits propriétaires dont le niveau de scolarité est souvent faible. Pour leur part, plusieurs des étudiants dont le père occupe déjà un poste de haute administration, en même temps qu'ils sont plus scolarisés, adoptent une stratégie différente et s'orientent soit vers des secteurs scientifiques, soit vers des secteurs susceptibles de leur procurer une formation plus générale (sciences humaines et sociales).

Quant aux étudiantes, qui sont plus nombreuses qu'auparavant aux études universitaires, elles ne sont parvenues que partiellement à modifier la traditionnelle division sexuelle du travail. Elles sont toujours largement concentrées dans des secteurs d'études menant à des tâches de « reproduction » ou de gestion et d'entretien des ressources humaines, en particulier les sciences de l'éducation (25%), les sciences sociales (25%). Cependant, même si les filles demeurent largement exclues des sciences appliquées et, dans une moindre mesure, des sciences de l'administration (dans chacun de ces secteurs, il y a respectivement 12 % et 28 % des étudiants à temps plein qui sont des filles), celles-ci ont réussi, depuis quelques années, à prendre place en nombre plus grand dans deux nouveaux secteurs dont la position dans le champ universitaire est relativement élevée : santé-médecine et sciences pures où elles représentent maintenant plus de 40 % de la population étudiante inscrite à temps plein. Mais tout comme pour les garçons, la distribution des filles selon les divers secteurs d'études est aussi grandement marquée par leur origine sociale : une étudiante

53. Arnaud Sales, *la Bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979.

Tableau 5

Occupation du père des étudiants universitaires plein temps,
selon le secteur d'études et le sexe, étudiants francophones — 1978

Occupation		santé	paramé- dical	sciences pures	Secteurs d'études			sciences humaines	éducation	adminis- tration	arts et lettres
					sciences appliquées	droit					
Ensemble	H. %	5,2	0,3	8,2	22,6	5,6	23	7,5	21,6	6	
	F. %	9,8	3,9	7,9	3,9	3,4	24,5	26,3	10,8	9,5	
Haute administration	H. %	0	0	20,9	24,8	8,4	42	0	0	0	
	F. %	6,9	6,9	13,8	7,2	14,3	22,6	10,9	13,9	3,3	
Propriétaire et gérant de PME	H. %	1,7	0	3,2	21	10	10,2	7,3	33,7	13	
	F. %	8,5	3,5	7	8,4	5,4	23,3	26,6	13,5	3,8	
Profession libérale et scientifique	H. %	15,7	0,9	14,7	29,5	3,8	17,6	4,1	10,1	3,7	
	F. %	9,7	6,5	15,2	6,5	5,5	23	18,4	6,9	9,4	
Cadre du secteur public	H. %	12,5	0	6,4	22,3	2,1	27,2	4,6	17,6	7,4	
	F. %	20,3	3,4	6,8	5	0	19,4	17,3	6,6	21,1	
Cadre du secteur privé	H. %	2,1	2,1	6,2	17,6	8,1	21,7	4,4	30,5	7,4	
	F. %	13,5	14,8	13,1	0	0	20,7	12,5	19	6,4	
Petit propriétaire	H. %	4,6	0	8,8	15,5	3,6	19,2	6,4	35	6,9	
	F. %	11,3	0	6,1	4,2	5,4	21,1	39	6,8	5,8	
Agriculteur	H. %	0	0	0	45,5	16,3	15	0	15,5	7,7	
	F. %	4,2	0	4,8	4,4	0	17	61,2	2	6,5	
Employé	H. %	0	0	7,2	27,5	3,6	27,8	8,2	14,8	11	
	F. %	10,2	3,3	8,1	3,9	3,4	35	17,2	3,5	15,4	
Superviseur	H. %	3,1	0	3,3	21,6	6,2	29,1	13,8	22,9	0	
	F. %	0	4,1	4,5	4,3	4,1	15,3	29,4	29,5	8,7	
Ouvrier spécialisé	H. %	5,2	0	7,4	28,9	6,4	30,4	3,3	16,3	2	
	F. %	8,8	0	4,4	3,5	0	32,7	23,5	11,8	12,1	
Ouvrier semi-spécialisé	H. %	4	0	15,3	17,6	3,1	12,1	8,8	28,4	10,7	
	F. %	12,3	4,1	1,9	1,9	0	26,6	32,2	12,8	10,1	
Ouvrier non spécialisé	H. %	0	0	3,6	16,2	6,7	31,4	21,9	17,9	2,3	
	F. %	5,5	0	0	0	11	34,6	35,4	8,4	5,1	

a en effet d'autant plus de chances de s'inscrire dans des disciplines scientifiques et médicales qu'elle est issue des milieux de la haute administration, des professions libérales et scientifiques ou des cadres moyens. Par contre, les filles dont le père exerce des fonctions de gestionnaire, d'administration ou une occupation de même ordre, ont beaucoup moins que les garçons issus des mêmes milieux sociaux, tendance à s'intéresser aux sciences de l'administration: celles-ci s'orientent soit vers la santé-médecine si elles sont filles de cadres moyens soit vers les sciences de l'éducation si elles sont filles de petits propriétaires.

Ainsi et pour conclure sur cette question de la démocratisation de l'enseignement supérieur, il semble bien que les jeunes de la classe ouvrière n'ont pu maintenir une position relativement forte dans les universités francophones — *position qui*, — rappelons-le, *leur était acquise avant même la réforme de l'enseignement* — que par cette intervention de l'État qui a permis à la fois l'inclusion des sciences de l'éducation dans le système d'enseignement supérieur et la mise sur pied du réseau de l'université du Québec⁵⁴. Ces transformations morphologiques ont eu entre autres conséquences d'instituer de nouvelles strates inférieures dans la hiérarchie universitaire, nouvelles strates où ont pu se loger des nombres importants de jeunes de milieu populaire et aussi, c'est bien clair, des femmes. Il apparaît ainsi que la démocratisation, tant proclamée au cours des années 60, a été pour l'essentiel, fictive: non seulement la représentation des classes populaires n'a augmenté proportionnellement que très peu mais encore on a surtout concédé aux jeunes de ces milieux les places inférieures dans la hiérarchie du champ universitaire.

En dépit de ses diverses formes de relégation dont sont l'objet les étudiants issus des classes populaires et aussi les filles (principalement lorsqu'elles proviennent de ces mêmes milieux), le système universitaire québécois francophone apparaît relativement accessible aux diverses couches et classes sociales: tout se passe comme si celui-ci parvenait à satisfaire simultanément à des exigences contradictoires c'est-à-dire à assurer la reproduction des classes sociales supérieures tout en permettant à des jeunes des classes populaires d'acquérir un savoir spécialisé et de connaître une ascension sociale. Il est vrai que pour maintenir et développer divers secteurs universitaires (sciences, etc.) ou tout simplement pour renouveler une main-d'œuvre spécialisée (par exemple en éducation), il a été nécessaire, en raison de la faiblesse numérique des classes supérieures francophones, d'« appeler des jeunes issus des classes petites-bourgeoises et aussi ouvrières. Mais l'accessibilité relativement plus grande du réseau universitaire francophone peut, semble-t-il, aussi s'expliquer par la position que celui-ci occupe au sein du système universitaire canadien (et nord-américain): le réseau francophone aurait selon cette hypothèse, d'autant plus de chances d'être plus « démocratique » qu'il occupe une position inférieure dans le système universitaire canadien (et plus particulièrement en comparaison de l'université McGill) et que ses diplômes ne donnent accès qu'à des positions

54. Dans notre recherche sur les universités québécoises, on a observé qu'à l'université du Québec, on retrouve 60,1 % des étudiants dont le père est employé ou ouvrier alors qu'à l'Université de Montréal, les étudiants de ces milieux ne représentent que 33,7 % de l'ensemble de la population étudiante.

dominées (ou d'intermédiaires) au sein des classes supérieures québécoises et canadiennes.

LUTTES NATIONALES ET CHAMP UNIVERSITAIRE

Le réseau universitaire anglophone traduit au niveau de l'enseignement supérieur la position de domination du groupe anglophone sur le groupe francophone au sein de la société québécoise et contribue ainsi à consacrer, dans l'ordre symbolique, la domination des anglophones. Cette domination se manifeste, d'abord et fondamentalement dans une division ethnique du travail : les Canadiens anglais monopolisent en effet largement les postes de propriété et de gestion du secteur privé de l'économie, principalement le secteur de la grande entreprise. On comprend que, devant une telle situation, la place privilégiée du réseau universitaire anglophone n'ait laissé indifférents les éléments nationalistes francophones : ces éléments ont toujours souhaité occuper plus de place dans les secteurs privé et public de l'économie et ont cherché à mieux contrôler et développer à leurs propres fins des voies d'accès (et de légitimation) à ces différentes places de la structure économique et sociale. Aussi l'enseignement universitaire se présente-t-il au Québec comme le lieu d'un enjeu à la fois pour les classes et les groupes ethniques.

Alors que les anglophones ne constituent depuis plusieurs décennies, que 20 % de la population québécoise, leurs universités ont produit entre 1936 et 1975, 41% des diplômes octroyés dans les universités québécoises. Plus important encore que leur volume de diplômation est le niveau même des diplômes qu'elles octroient. Entre 1936 et 1975, elles ont produit la majorité (64%) des diplômes de 3^e cycle, comme en témoigne une étude sur la main-d'œuvre hautement qualifiée⁵⁵. Selon la même source pour la seule année 1975, elles octroyaient encore 45% des diplômes de ce niveau d'étude⁵⁶. Enfin une autre indication de la spécificité de la place du réseau anglais et de sa signification vient des disciplines dans lesquelles sont formés ces diplômés : depuis longtemps les universités anglophones forment la majorité des étudiants dans le domaine des sciences et aussi des proportions importantes de diplômés dans le secteur des affaires et du génie. Ces traits caractéristiques des universités anglophones marquent bien à quel point se trouve développé dans ce réseau ce qu'on pourrait appeler des hauts lieux du champ universitaire : importance de l'enseignement doctoral, importance de l'enseignement des sciences, importance enfin de la formation en administration et en sciences appliquées (génie), secteurs qui légitiment l'accès à des postes clés dans l'industrie et les finances. D'ailleurs, la main-d'œuvre hautement qualifiée du secteur manufacturier se compose d'une nette majorité d'anglophones (70 %); dans les secteurs de la finance, du commerce et du transport, la proportion d'anglophones est d'envi-

55. Guy Girard et coll., *les Stocks de ressources humaines hautement qualifiées du Québec et la production des universités québécoises*, étude n° 2, Québec, Office de la langue française, 1978, p. 33, tableau 3.3.

56. *Ibid.*, p. 33, tableau 3.4.

ron 50 %⁵⁷. La production du réseau universitaire anglophone correspond ainsi à la place que ce groupe occupe dans la division du travail au Québec : il forme de façon prédominante les cadres de l'entreprise privée et en définitive les classes qui contrôlent ou administrent les secteurs-clés de l'économie québécoise. Par là, le réseau universitaire anglophone rend possible une reproduction « sur place » d'éléments de la bourgeoisie anglophone. Nous disons bien « sur place », car un autre aspect distinctif du réseau universitaire anglais est son intégration et sa participation au réseau canadien-anglais. L'université McGill en particulier a joué un rôle de premier plan dans la formation des élites canadiennes : une fraction importante de ses diplômés occupe des postes hors du Québec. Ainsi, entre 1931 à 1970, cette université a octroyé 33 % des diplômes émis par les universités québécoises, mais elle n'a contribué que dans une proportion de 20 % à la formation de diplômés résidents au Québec⁵⁸.

La participation du réseau universitaire anglophone à la formation, aux frais de la population québécoise, d'une part disproportionnée de jeunes Canadiens anglais appartenant et/ou destinés aux classes dominantes canadiennes anglaises, a été mise en évidence et dénoncée, particulièrement depuis le début des années 1960. L'historien Michel Brunet s'est alors intéressé à ce problème et a démontré les disparités de revenus entre l'université McGill et l'Université de Montréal : non seulement McGill était-elle privilégiée au plan des donations de l'entreprise privée, mais en plus l'État provincial aurait accordé, en 1961-1962, une subvention per capita plus élevée que celle accordée à l'Université de Montréal. Et en conclusion celui-ci suggérait : « de nationaliser les institutions d'enseignement supérieur de la minorité privilégiée pour servir les intérêts légitimes de la majorité⁵⁹ ! »

Cette situation privilégiée de l'enseignement universitaire anglophone constitue l'arrière-fond des revendications de mouvements sociaux qui se sont manifestés violemment en 1968 avec l'opération « McGill français ». Préparée par des militants étudiants et des travailleurs qui désiraient que cette riche université soit davantage mise au service de la classe ouvrière, cette manifestation a réuni plus de quinze milles personnes dans une marche sur McGill. Cette opération a ensuite été récupérée par des éléments du mouvement nationaliste : la revendication majeure est devenue celle de transformer l'université McGill en une institution française. Ce n'est cependant pas un hasard si l'opération « McGill français » a d'abord été formulée en terme de « McGill aux travailleurs » : dans leur ensemble, les universités anglaises recrutaient et recrutent moins auprès de la classe ouvrière et apparaissent plus « élitistes » que les universités francophones.

57. Guy Girard et coll., *le Stock de ressources humaines...*, étude n° 1, op. cit., tableau 2.8, p. 61. Les chiffres se basent sur les données d'une étude faite en 1973. La production des universités francophones a augmenté de façon significative dans les domaines des Sciences, du Génie et des Affaires.

58. Guy Girard, et coll., *la Production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec*, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973, tableau 24, p. 86.

59. Michel Brunet, *le Financement de l'enseignement universitaire au Québec*, Montréal, Les publications de l'Académie canadienne-française, 1963, p. 24.

Bien que les informations sur le recrutement social des étudiants dans les universités anglophones du Québec ne soient pas abondantes et facilement accessibles, il existe, suite à une recherche réalisée en 1966-1967 pour le ministère de l'Éducation, une information sur l'occupation du père des étudiants des universités du Québec. De cette recherche, il ressort que en regard du recrutement social, les institutions universitaires anglaises et de façon toute spéciale, McGill, se démarquent très clairement des universités francophones : par exemple, il y a près de la moitié des étudiants de McGill dont les pères sont gérants, semi-professionnels ou professionnels. Pour leur part, les universités francophones se distinguent par une présence beaucoup plus grande de jeunes de classe ouvrière : ceux-ci représentent alors 40 % des étudiants de l'université de Sherbrooke, 32 % de l'Université de Montréal et 30 % de ceux de l'université Laval. De plus, ces universités francophones regroupent des pourcentages importants d'étudiants provenant de la classe agricole. C'est donc dire que les institutions universitaires francophones et anglophones constituent deux réseaux distincts dont les fonctions sociales sont spécifiques.

Tableau 6
Représentation des situations des universités québécoises
à partir de deux regroupements professionnels :
1) agriculteurs et ouvriers 2) gérants et professionnels — 1966

Universités	Regroupements professionnels	
	agriculteurs et ouvriers %	gérants et professionnels %
Sherbrooke	50.2	20.3
Laval	42.7	28
Montréal	38.8	30.8
Sir George Williams	25.9	43.8
McGill	21	48.1

SOURCE : Ces données sont reconstituées à partir de l'étude de Robert Ayotte, *Budget de l'étudiant des niveaux collégial et universitaire, 1966-1967*, MEQ, Direction générale de la planification Québec, 1970. Études et documents n° 1, tableau 15, p. 31. On notera qu'il s'agit uniquement des étudiants célibataires. Ceux-ci cependant constituaient 90 % de la population étudiante universitaire d'alors.

Même si, pour plusieurs raisons, les observations de 1967 ne peuvent servir à une comparaison terme à terme avec les résultats de notre enquête⁶⁰, il est possible d'établir quelques rapports entre cette situation et celle de 1978. Malgré la réforme scolaire, malgré une politisation de la « question » universitaire, il ne semble pas que la fonction des universités anglophones ait été fondamentalement modifiée : dans leur ensemble, les institutions recrutent toujours, et dans des proportions plus fortes que les universités francophones, leurs étudiant(e)s dans les classes supérieures, puisqu'on y trouve 62 % des étudiants

60. Parmi ces raisons, il y en a deux qui nous semblent importantes à relever : en premier lieu, en 1967, contrairement aux enquêtes de 1961 et de 1978, ce sont les étudiants eux-mêmes qui avaient à indiquer à quelle catégorie professionnelle appartenait leur père, et ces catégories étaient particulièrement larges. Il s'agit donc d'un classement assez grossier qui se prête mal à des analyses plus fines. En second lieu, une comparaison terme à terme est rendue difficile dans la mesure où, comme nous l'avons d'ailleurs souligné, des transformations structurelles ont entraîné l'inclusion dans le réseau universitaire d'écoles telles l'École normale, l'École des beaux-arts.

Tableau 7
Occupation du père des étudiants universitaires
plein temps dans les universités francophones
et les universités anglophones — 1978

	Universités	
	anglophones %	francophones %
Haute administration	3,2	3,2
Propriétaire et administrateur PME	15,2	6,2
Profession libérale et scientifique	16,4	11,2
Cadre moyen public et semi-professionnel	1,3 5,3	4,3 5,2
Cadre moyen privé	14	9,4
Petit propriétaire	7,5	10,7
Agriculteur	1,8	5,1
Superviseur	5,5	6,7
Employé	8,7	7
Ouvrier spécialisé	9,1	13,4
Ouvrier semi-spécialisé	5,7	9
Ouvrier non spécialisé	6,2	8,4
	100	100

inscrits à plein temps dont le père est à quelque titre soit administrateur ou propriétaire, soit homme de profession; dans les universités francophones, le pourcentage des étudiants provenant de milieux similaires est de 50 %. Par ailleurs, la part des étudiants de classes ouvrières ou agricoles est beaucoup plus faible dans les universités anglaises (28 %) que dans les universités françaises (43 %). Si tant est que le recrutement social différencie les institutions universitaires et que la place occupée par les éléments de la bourgeoisie n'est pas indifférente à la position des institutions les unes par rapport aux autres, il apparaît nettement que les universités anglophones n'ont pas dans leur ensemble perdu leur position dominante dans le champ universitaire québécois. De plus la comparaison des universités francophones et anglophones en fonction des seules proportions d'étudiants issus des fractions de classes de la petite et de la moyenne bourgeoisie permet de constater que, mise à part la catégorie de la haute administration qui est également représentée dans un réseau comme dans l'autre⁶¹, les étudiants dont les pères sont propriétaires et administrateurs

61. Cette égale répartition des anglophones et francophones à ce niveau est à première vue étonnante. Il faut cependant rappeler que cette classe de hauts administrateurs est particulièrement bien intégrée dans un réseau nord-américain et que ses héritiers ont probablement plus de chance de se retrouver dans les grandes universités américaines ou torontoises. Peter C. Newman aborde cette question dans son livre *The Canadian Establishment*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1975, chap. 7. À son avis il y a au moins deux institutions d'enseignement supérieur qui sont particulièrement importantes dans la formation de l'établissement canadien, Oxford et particulièrement le Harvard Business School qu'il présente comme «*the West point of American capitalist*» (p. 406). Sur les 227 noms de dirigeants diplômés du HBS nous avons pu identifier treize noms de francophones.

d'entreprises moyennes, membres de professions libérales et scientifiques et cadres moyens de l'entreprise privée se retrouvent dans des proportions plus élevées dans les institutions anglophones. Non seulement il y a plus de jeunes venant des classes supérieures dans les universités anglaises mais encore ces jeunes viennent souvent des fractions les plus riches, soit en capital économique soit en capital culturel, de la moyenne et petite bourgeoisie.

Toutefois, le clivage entre les universités anglophones et francophones est beaucoup moins net qu'en 1967 : d'une part, le modèle de recrutement de l'Université de Montréal tend en effet à se rapprocher de celui de McGill et celui de Laval jusqu'à un certain point, de celui de Concordia; d'autre part, en même temps que se brouillent les lignes de démarcation entre universités anglophones et francophones, s'accroissent des écarts entre les universités francophones, en particulier entre d'un côté les universités de Montréal et Laval et de l'autre l'université du Québec. Dans une certaine mesure, cette complexification et cette stratification plus prononcées du réseau francophone coïncident et aussi contribuent à l'érosion de la dominance du réseau anglais dans le champ universitaire québécois : celui-ci ne conserve actuellement qu'en partie sa fonction dominante et son « noyau dur », l'université McGill, risque bien, à l'instar de certaines entreprises financières, de se transformer de siège social en succursale régionale.

* * *

Dans une certaine mesure, le système universitaire québécois peut apparaître, en comparaison d'autres systèmes universitaires, relativement « ouvert » : théologie d'abord, sciences (appliquées) et sciences commerciales ensuite et enfin sciences de l'éducation ont constitué, à différentes époques, des voies d'accès aux études supérieures pour des cohortes importantes de jeunes issus des classes populaires (et des milieux ruraux).

Dès l'après-guerre apparaissent des transformations, des luttes importantes aux niveaux d'enseignement secondaire et collégial : en particulier la remise en question d'un des pivots du système, le collège classique. L'érosion de cette institution au service du clergé et d'une petite bourgeoisie traditionnelle, se manifeste par le développement du secteur d'enseignement public secondaire : non seulement cet enseignement secondaire public a-t-il une base de recrutement plus populaire que celle des collèges mais il en est venu à constituer un réseau parallèle menant à l'entrée dans des facultés universitaires jusqu'alors relativement dévalorisées comme sciences appliquées, administration, sciences sociales et sciences. Par cette brèche, des jeunes de classes populaires ont pu plus librement accéder aux études universitaires et contribuer de façon spécifique au développement de ce qu'on qualifie de « nouvelle » petite bourgeoisie. Assez paradoxalement, c'est au cours de cette période qui précède de fait la réforme des années 60, que se sont déjà opérées des transformations de première importance à la fois au niveau des structures d'enseignement (création et développement de nouvelles facultés, etc.) et au niveau des stratégies des diverses fractions et classes sociales à l'égard du système scolaire.

Depuis une vingtaine d'années, et cela malgré un développement considérable de l'appareil universitaire, une réforme importante de structures du système d'enseignement, une volonté explicite de démocratisation scolaire (politique de prêts-bourses, etc.), les rapports de force entre classes sociales et entre groupes ethniques n'ont pas, pour l'essentiel, changé : tout au plus, y-a-t-il eu une légère modification de la position des universités anglophones, dont la contribution à la formation de diplômés (même en sciences et en sciences administratives ou au niveau des cycles supérieurs) est maintenant proportionnellement moindre. Serait-ce que les diverses mesures qu'ont adoptées les gouvernements provinciaux depuis le début des années 1960 et qui avaient souvent un caractère « nationaliste », *i.e.* de permettre l'augmentation dans le système universitaire du nombre de places accessibles à des francophones, n'ont eu comme seul effet que de maintenir, voire même de renforcer la position des classes bourgeoises et petite-bourgeoises francophones au sein du système d'enseignement supérieur ? La mise sur pied du réseau de l'Université du Québec comme l'intégration au système universitaire des sciences de l'éducation a certes assuré l'accessibilité des études supérieures à un grand nombre de jeunes de classes populaires et des régions rurales ou semi-urbaines, mais en même temps, cette initiative gouvernementale a contribué à stratifier plus fortement l'ensemble du système universitaire.

Et la conjoncture des dernières années n'a guère favorisé un renversement de la tendance : à partir du moment où les ressources financières consacrées au secteur de l'éducation sont limitées et créent une pression à la baisse sur le nombre de places (d'étudiants) au sein du système universitaire, non seulement la concurrence pour les titres scolaires, à laquelle participent actuellement un plus grand nombre d'adultes, devient plus grande mais aussi le caractère « sélectif » des institutions universitaires risque de s'accroître. Plusieurs couches et fractions de classe qui ont jusqu'à maintenant eu recours au système d'enseignement supérieur comme mécanisme de reproduction, sont susceptibles d'« investir » encore plus systématiquement dans les études supérieures : non seulement les fractions plus riches en capital économique (commerçants, administrateurs) mais aussi des fractions dotées d'un capital culturel (en plus des professions libérales et scientifiques, les professeurs des niveaux secondaire, collégial et universitaire qui plus nombreux, ont maintenant des enfants en âge de poursuivre des études universitaires). À la fois le développement du réseau des institutions privées de niveau secondaire et collégial et la critique dont est l'objet le réseau public — critique de la formation trop spécialisée, du manque de culture générale, du manque d'encadrement, etc. — sont l'indice d'une inquiétude et d'une insécurité plus grandes de ces divers milieux à l'égard de l'actuel système scolaire comme mécanisme de reproduction (ou de reconversion) sociale. Mais si jusqu'à maintenant l'accès à des études supérieures a pu être assuré à plusieurs jeunes issus des classes populaires, le présent malaise, qui correspond à une plus grande concurrence au sein même des classes bourgeoise et petite-bourgeoise pour l'obtention des titres scolaires, risque, surtout si diverses réformes sont adoptées sans un accroissement du nombre de places, de diminuer de façon sensible les chances d'accès à l'université des jeunes issus des classes populaires ou ouvrières.

RÉSUMÉ

L'université québécoise est analysée dans son rôle historique de production des classes dirigeantes, en particulier francophones. Dans cette perspective, sont revues l'intervention de l'État provincial dans la mise sur pied d'un enseignement supérieur spécialisé depuis le début du siècle et la crise de l'enseignement collégial après la Seconde Guerre mondiale. Les auteurs s'arrêtent ensuite à la réforme de l'enseignement des années 1960 et à ses suites au niveau de l'enseignement supérieur. Ils concluent que, malgré cette réforme, dans le champ universitaire québécois, les places prises par différentes classes sociales de même que celles réservées aux francophones et anglophones n'ont pas été profondément modifiées.

* * *

SUMMARY

The university in Quebec is analyzed here in its historical role of production of ruling classes, particularly the French-speaking ruling classes. In this perspective the intervention of the Quebec state in the establishment of specialized higher education since the beginning of the century and the crisis in college education after the Second World War are examined. The authors then investigate the educational reform of the 1960's and its implications for higher education. It is concluded that, as regards university education in Quebec, access to different social classes and to French speakers and English speakers has not been modified to any great extent despite this reform.

* * *

RESUMEN

Se analiza la universidad quebequense en su rol histórico de producción de las clases dirigentes, en particular de aquellas de habla francesa. En esta perspectiva los autores pasan en revista la intervención del Estado provincial en la creación de una enseñanza superior especializada, después de principios del siglo y de la crisis de la enseñanza colegial después de la segunda guerra mundial. Enseguida analizan la reforma de la enseñanza de los años 60 y de sus implicaciones a nivel de la enseñanza superior. Concluyen que, a pesar de la reforma en el campo universitario quebequense, los lugares ocupados por las diferentes clases sociales, así mismo que los lugares reservados a las personas de habla francesa e inglesa no han sido modificados.

* * *